



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

ÉCOLE DE PATINAGE DE VITESSE - TARIFICATION SAISON 2025-26

Groupe	Gr. 1	Gr. 2	Gr. 3	Gr. 4
Nombre de pratiques par semaine	1	2	3	4 ou 5
Coût de l'inscription (septembre - mars)*	246 \$	325 \$	399 \$	508 \$
Coût de l'inscription (demi-saison)*	168 \$	n.d.	n.d.	n.d.

Saison complète : paiement en deux versements égaux, le premier à l'inscription et le deuxième le 1er novembre.

Demi-saison : paiement complet lors de l'inscription.

* Frais de plateforme de 2% à ajouter lors de la transaction.

Frais d'affiliation : Lors de l'inscription, doivent être acquittés les frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Canada et Patinage de Vitesse Québec. Il y a 3 types de frais possibles soit :

- 29 \$ (Les Pingouins) si votre enfant ne fera pas de compétition pendant la saison ou
- 50 \$ (Niveau compétitions régionales CP/LP) s'il fera des compétitions pendant la saison
- 141 \$ (Inter-régional ou provincial) plus 50 \$ de frais supplémentaire chargé par le club afin de permettre d'avoir des entraîneurs lors des compétitions.

En cas de doute, il faut choisir l'affiliation Les Pingouins. Il est possible de rehausser l'affiliation en cours d'année.

Rabais famille : 30 \$ par enfant à compter du 2^e enfant. Utilisez les codes promos suivants :

- Si vous avez 2 enfants inscrits, code promo : 2enfants
- Si vous avez 3 enfants inscrits, code promo : 3enfants



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

ÉCOLE DE PATINAGE DE VITESSE - COÛT DE LOCATION - SAISON 2025-26

Groupe	Gr. 1	Gr. 2	Gr. 3	Gr. 4
Location des patins (septembre - mars)	120 \$	150 \$	180 \$	210 \$
Location des patins (demi-saison)	70 \$	n.d.	n.d.	n.d.
Coût d'aiguisage des patins	Inclus			
Paiement	Complet lors de l'inscription en ligne			

Le club offrira des formations concernant l'aiguisage des patins. Si vous faites l'aiguisage des patins loués, vous sauvez des coûts (18 \$, 36 \$ ou 54 \$ selon votre groupe).

Prêt du skin lors des compétitions	Inclus
Achat de skin	215 \$

IMPORTANT : L'équipement loué ou prêté doit être utilisé et entretenu de façon adéquate (référez-vous au guide du patineur) sinon des frais pourraient être chargés.



www.cpvmmh.com
cpvmmh@gmail.com

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT - SAISON 2025-26

Frais remboursables :

- Inscription au club
- Frais d'aiguisage des patins
- Frais de location des patins

Montant non-remboursable :

- Frais d'affiliation à Patinage de Vitesse Québec et Patinage de Vitesse Canada
- Frais d'utilisation de la plateforme

Montant remboursable : total des frais remboursables moins 50 \$ de frais administratif. Si le/la patineur.euse a commencé la saison, le remboursement sera calculé au pro-rata des semaines restantes.

Date limite de demande de remboursement :

- Saison complète : 1^{er} octobre 2025
- Demi-saison (septembre à décembre) : 1^{er} octobre 2025
- Demi-saison (janvier à mars) : 1^{er} février 2026